



Les subventions allouées en 2016 par le Parc national des Pyrénées au titre de la Convention interrégionale du massif des Pyrénées

Afin de renforcer l'attractivité des territoires pyrénéens, le Parc national met en œuvre une politique d'accompagnements technique et financier des acteurs locaux en mobilisant des financements européens, nationaux et régionaux.

Dans le cadre de la Convention Interrégionale du Massif des Pyrénées 2015-2020 (CIMP), le Parc national des Pyrénées s'engage, aux côtés de l'Etat, des régions Aquitaine et Midi-Pyrénées, à initier une politique de développement patrimonial sur l'aire d'adhésion et le cœur du Parc national.

Au titre de la mesure intitulée « **faire du Parc national des Pyrénées un territoire d'excellence environnementale à forte notoriété** », le Parc national des Pyrénées alloue, a minima, **1 800 000 € sur les six années de la CIMP**.

Cette aide financière ainsi qu'une aide technique, peut-être sollicitée par les collectivités, les établissements publics, les associations, les agriculteurs,... dans le cadre des cinq axes de la charte du parc national :

- Améliorer le cadre de vie en tenant compte des caractères culturels et paysager du territoire
- Encourager l'excellence environnementale
- Développer, valoriser une économie locale respectueuse des patrimoines
- Encourager la préservation du patrimoine naturel et le renforcement des solidarités écologiques
- Informer et éduquer pour mieux préserver

Le bureau du Parc national des Pyrénées, réuni les 19 janvier, 14 juin et 29 septembre 2016 a validé la programmation des subventions de l'année 2016.

55 projets seront soutenus financièrement pour un montant total de 386 000 € dont :

- 87 728 € pour 18 projets accompagnés dans les Pyrénées-Atlantiques
- 298 272 € pour trente-sept projets accompagnés dans les Hautes-Pyrénées

Aux côtés des nombreux accompagnements d'embellissements de villages et des animations culturelles patrimoniales, voici quelques projets emblématiques soutenus par le Parc national des Pyrénées.

- **Mise en accessibilité des estives (héliportages – muletages)**

Au titre de l'axe de la CIMP : Développer, valoriser une économie locale respectueuse des patrimoines
Mesure : Maintien et développement d'un agro-pastoralisme durable, agro-écologique et éco-responsable permettant un entretien des patrimoines
Maîtres d'ouvrage : - Association « bergers, muletiers, même combat, même passion » pour les Pyrénées-Atlantiques

Montant global de l'opération : 59 395 €

Subvention allouée : 17 819 €

- GIP – CRPGE pour les Hautes-Pyrénées

Montant global de l'opération : 25 352 €

Subvention allouée : 7 605 €



Sur les estives isolées, la montée d'un matériel important (affaires, sel et produits pour les troupeaux, éventuel matériel de transformation fromagère...) pour un berger ou vacher se fait généralement par hélicoptère et/ou muletage en complément.

Mutualisées en Béarn par une association de douze éleveurs, les opérations de portage permettent :

- seize rotations d'héliportage en début et fin de transhumance pour desservir onze bergers dans leur cabane avec neuf tonnes de matériel
- cent-quarante rotations de muletage tout l'été pour desservir douze bergers dans leur cabane.

Mutualisées en Hautes-Pyrénées par le service pastoral départemental (GIP CRPGE), les opérations de portage bénéficient :

- pour l'héliportage aux éleveurs de douze gestionnaires d'estives réparties dans toutes les vallées du parc national dans les Hautes-Pyrénées
- pour le muletage aux éleveurs de trois gestionnaires d'estives.

53 estives seront desservies pour monter 68 tonnes de matériels.



En Pyrénées-Atlantiques :

- Aménagement de la porte de Lhers

Au titre de l'axe de la CIMP : Développer, valoriser une économie locale respectueuse des patrimoines

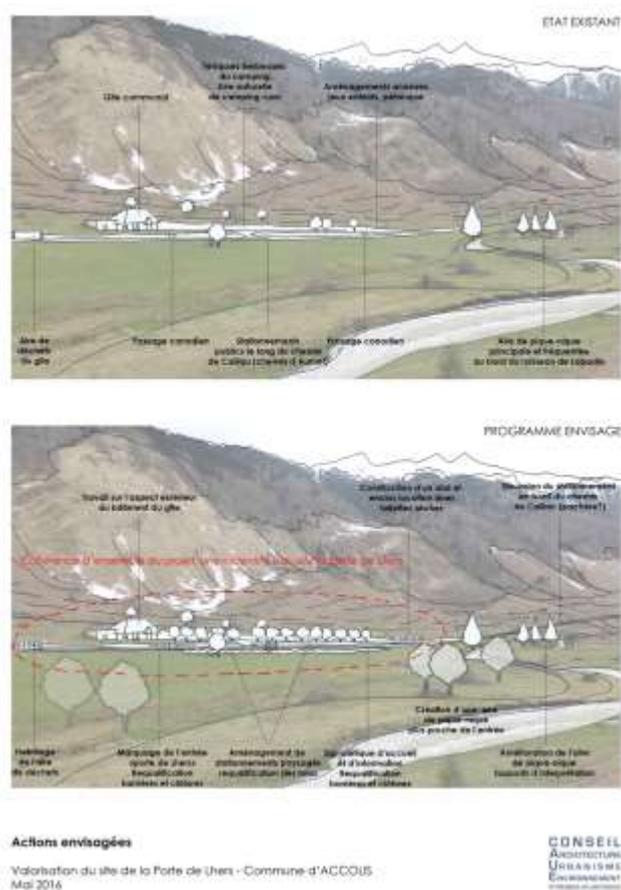
Maître d'ouvrage : commune d'Accous

Montant global de l'opération : 52 500 €

Subvention allouée : 15 750 €

Dans un cadre préservé sur fond de pastoralisme, entre la vallée du Somport et le cirque de Lescun, le plateau de Lhers est un site privilégié pour le départ de randonnées. Traversé par le GR 10 et à seulement 3km de la zone cœur du Parc national, un gîte d'étape communal et une aire naturelle de camping sont implantés à la fin du hameau.

Afin d'améliorer l'accueil et l'information, et de proposer de nouveaux services, la commune d'Accous envisage des aménagements du site : tables d'interprétation (géologie et pastoralisme), délimitation des parkings, mise en place de toilettes sèches, création d'un abri parfaitement intégrés au paysage...



- **Valorisation de la commune de Bilhères-en-Ossau**
1- Réalisation de plaques de noms des rues du village

Au titre de l'axe de la CIMP : Améliorer le cadre de vie en tenant compte des caractères culturels et paysagers du territoire

Maître d'ouvrage : Commune de Bilhères-en-Ossau

Montant global de l'opération : 6 943 €

Subvention allouée : 2 083 €

Afin de concilier la création de nouvelles plaques pour les noms des rues et la valorisation d'une artiste locale, la commune de Bilhères-en-Ossau a fait appel à Suzanne Le Gallou. Céramiste d'art et bénéficiaire de la marque « Esprit Parc national », cette artiste propose des plaques émaillées en grès d'Orriule (64). Inaltérables et confectionnées avec des émaux différents, elles mettront en valeur le charbon bleu, très présent au plateau du Bénou.



2- Circuit d'interprétation sur les communes de Bielle et Bilhères-en-Ossau

Au titre de l'axe de la CIMP : Informer et éduquer pour mieux préserver
Maître d'ouvrage : Association Histoire et mémoire d'Ossau
Montant global de l'opération : 30 140 €
Subvention allouée : 4 700 €

Afin de valoriser le patrimoine local, l'association « Histoire et mémoire d'Ossau » souhaite mettre en place un projet à l'échelle de deux communes que sont Bielle et Bilhères-en-Ossau. Le propos est la réalisation d'un circuit d'interprétation dans les deux villages et au plateau du Bénou.

Le circuit s'appuie sur les maisons, « casau », qui constituent la pierre angulaire de l'organisation de la société ossaloise. Chacune fait l'objet d'un panneau détaillé mettant en lumière un aspect particulier du patrimoine.

Elaboré en partenariat avec le Pays d'Art et d'histoire des Pyrénées béarnaises, le projet a été validé par l'architecte départemental du patrimoine des Pyrénées-Atlantiques.



- Bibliothèque d'Arudy

Au titre de l'axe de la CIMP : Améliorer le cadre de vie en tenant compte des caractères culturels et paysagers du territoire

Maître d'ouvrage : commune d'Arudy
Montant global de l'opération : 564 594 €
Subvention allouée : 17 237 €

La commune souhaite réaliser les travaux d'extension, de réhabilitation et de mise aux normes pour une meilleure accessibilité, de la bibliothèque municipale

Ce projet se situe dans le bâtiment de l'actuelle Mairie en rez-de-chaussée et prévoit d'utiliser l'espace de l'ancienne halle. Il est original et intéressant du point de vue de l'architecture et de l'aménagement car il prévoit la construction d'une banque d'accueil en bois local réalisée par un artisan de la commune

Ce projet à caractère scientifique, culturel, éducatif et social a pour ambition d'être le centralisateur de la vie culturelle du bourg et de ses environs. Il est lié à une augmentation de l'offre en lecture publique et à un besoin de plus d'espace pour développer un projet de qualité auprès des habitants.

Cette bibliothèque sera l'outil d'une politique d'accessibilité accrue, de professionnalisation, d'accès à la culture pour tous et de développement de nouvelles technologies.



En Hautes-Pyrénées :

- **Aménagement piétonnier du sentier du Bédât-Trouès au départ de Tramezaygues**

Au titre de l'axe de la CIMP : Développer, valoriser une économie locale respectueuse des patrimoines
Maître d'ouvrage : Communauté de communes « Aure 2008 »
Montant global de l'opération : 89 050 €
Subvention allouée : 10 611 €

Dans un souci de sécurisation des piétons, la Communauté de communes « Aure 2008 » souhaite créer une liaison sur un sentier de petite randonnée au niveau de Tramezaygues afin de relier Bédât-Trouès sans emprunter la route départementale. Le projet intègre également une boucle entre Saint-Lary Soulan et Tramezaygues ainsi que la création d'une passerelle et la réalisation de stations d'interprétation.



- **Aménagement de la rue Ramond à Barèges**

Au titre de l'axe de la CIMP : Améliorer le cadre de vie en tenant compte des caractères culturel et paysager du territoire

Maître d'ouvrage : Commune de Barèges
Montant global de l'opération : 444 715 €
Subvention allouée : 12 000 €

Dans un souci de développement harmonieux du village, la commune de Barèges a lancé une réflexion globale de l'aménagement communal afin de redynamiser le centre bourg malmené notamment par les crues de 2013.

La rue principale de Barèges, rue Ramond, et ses abords est particulièrement concernée avec un travail sur les essences locales pour l'aménagement paysager, une mise en lumière grâce à un éclairage thématique et décoratif...



- Diversité et innovation en matière de valorisation du patrimoine

Les projets de valorisation du patrimoine sont nombreux. Ils s'inscrivent dans des démarches novatrices et participatives qui mettent les habitants des communes au centre de la connaissance de leur territoire.

A partir d'une phase de recueil de témoignage, des projets originaux de restitution et de partage sont proposés. Ils passent par la mise en place d'une application mobile à Beaucens et Pierrefitte, par l'utilisation d'images anciennes comme support d'une appropriation des changements paysagers à Luz-Saint-Sauveur et par un récit scénarisé porté par une troupe de comédiens dans les communes de la future communauté de communes.

De quoi renouveler en profondeur l'offre de découverte autour d'un patrimoine intime assez peu souvent mis en valeur.

1- Création d'un parcours patrimonial

Au titre de l'axe de la CIMP : Informer et éduquer pour mieux préserver

Beaucens

Maître d'ouvrage : Commune de Beaucens
Montant global de l'opération : 14 124 €
Subvention allouée : 4 237 €

Sur le modèle d'une application numérique telle qu'elle a été imaginée sur plusieurs communes du Pays de Lourdes et de la vallée des Gaves, la commune de Beaucens souhaite créer trois parcours d'interprétation.

Le projet mêle un important recueil de mémoire locale valorisé dans le cadre du parcours et qui se raconte à travers différents points.

Il s'agit d'une approche nouvelle de la découverte patrimoniale des villages mettant en valeur l'histoire locale racontée par les habitants eux-mêmes. L'utilisation de l'application mobile en fait un outil innovant de transmission et de découverte intime d'un patrimoine rural souvent peu mis en valeur.

Pierrefitte-Nestalas

Maître d'ouvrage : Commune de Pierrefitte-Nestalas
Montant global de l'opération : 34 840 €
Subvention allouée : 6 968 €

Sur le modèle d'une application numérique telle qu'elle a été imaginée sur plusieurs communes du Pays de Lourdes et de la vallée des Gaves, la commune de Pierrefitte-Nestalas souhaite créer deux parcours d'interprétation.

Le projet mêle un important recueil de mémoire locale valorisé dans le cadre du parcours et qui se raconte à travers différents points.

Il s'agit d'une approche nouvelle de la découverte patrimoniale des villages mettant en valeur l'histoire locale racontée par les habitants eux-mêmes. L'utilisation de l'application mobile en fait un outil innovant de transmission et de découverte intime d'un patrimoine rural souvent peu mis en valeur.



2- Développement d'un parcours patrimoine : un œil sur Saint-Sauveur

Au titre de l'axe de la CIMP : Informer et éduquer pour mieux préserver

Maître d'ouvrage : Syndicat mixte de la Maison du Parc national et de la vallée de Luz Saint-Sauveur

Montant global de l'opération : 12 316 €

Subvention allouée : 2 463 €

Par la superposition d'images anciennes et actuelles dans une perspective des changements paysagers, le Syndicat mixte de la Maison du Parc national et de la vallée souhaite inviter à la découverte patrimoniale du quartier historique de Saint-Sauveur.

Dix panneaux présenteront les images du passé afin de mieux révéler le présent et l'histoire du territoire.

Ce projet s'adresse principalement aux habitants qui sont invités à donner leur sentiment et leur perception des changements de paysage. Cette parole est par ailleurs recueillie et valorisée sur les panneaux.

Cette démarche participative vient enrichir une offre novatrice en matière de valorisation du patrimoine.



3- Revalorisation de l'offre culturelle en matière d'animation

Au titre de l'axe de la CIMP : Améliorer le cadre de vie en tenant compte des caractères culturels et paysagers du territoire

Maître d'ouvrage : Syndicat mixte de la Maison du Parc national et de la vallée de Luz Saint-Sauveur

Montant global de l'opération : 67 522 €

Subvention allouée : 8 103 €

Dans la tradition des créations originales proposées par la Maison du Parc national et de la Vallée de Luz Saint-Sauveur, ce programme d'animations a proposé à la fois :

- Itinérance ou des spectacles itinérants en extérieur. L'idée était de permettre à des artistes de s'emparer d'un patrimoine et d'une parole locale préalablement recueillie, pour proposer une forme théâtrale complète où se mêlent récits, danses et musiques. Ce spectacle sur mesure, à l'échelle de chaque village, est proposé sur dix communes de l'aire d'adhésion.
- Photo/Concert ou une forme originale de spectacle issue d'une résidence de musicien autour de l'œuvre photographique de Pierre Meyer.

Parfaitement connectés au patrimoine local, ces événements ont proposé une approche au plus près des spécificités des lieux dans un travail de fond avec les habitants des communes. Ils partent du spécifique pour le lier à l'universel.



Contact Presse :

Caroline Bapt – chargée de communication Parc national des Pyrénées

05 62 54 16 74 – 06 30 15 99 39